PARLY



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES COPROPRIETAIRES ET RESIDENTS

POUR UN ACCUEIL PARLYSIEN...



Autres temps, autres mœurs... Il fut une

Un petit effort, quand même...

Sans doute, en s'installant dans son apparte-

époque où, à peine arrivé dans le square, le nouveau Parlysien jouissait d'égards particuliers : des conditions de réception dignes du nouvel art de vivre tant vanté par les promoteurs. Sans doute ces ancêtres que l'on qualifie plaisamment de pionniers partageaient-ils une même condition, un même style, un même idéal...

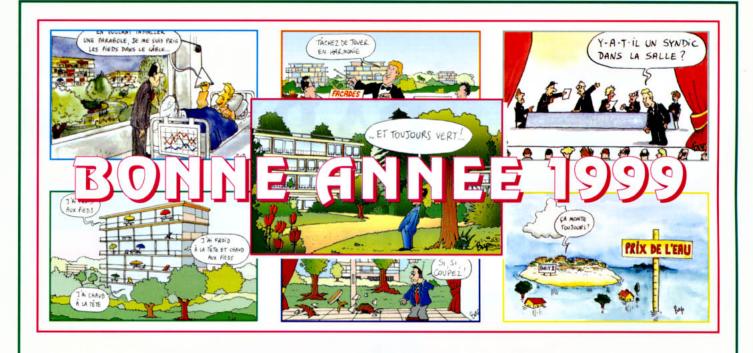
Les années ont passé, les relations humaines aussi... Et si l'on parle davantage de convivialité, la vie en communauté n'est pas devenue plus souriante pour autant. Du coup, les résidents débarquant aujourd'hui sur notre petite planète sont loin de bénéficier de l'hospitalité d'hier. Quand ils ne font pas l'objet de réprimandes pour le trouble causé par leur arrivée.

Au Centre Commercial, le visiteur est accueilli par un groom en livrée bleue qui le salue, l'assiste, le renseigne... Il est vrai qu'il s'agit en l'occurrence de muer le chaland en client. Et que tout doit être entrepris pour le satisfaire, le combler, le retenir. Rien de commun bien sûr entre le mail et les squares. Mais ne peut-on pas un peu le regretter tout de même ? ment, l'arrivant n'a-t-il plus besoin d'être séduit par le charme des lieux... Est-ce une raison pour que la résidence ne fasse pas l'effort de le recevoir comme un invité? Or le nouveau Parlysien ne bénéficie pas toujours d'une attention particulière à l'heure de s'acclimater à son futur environnement. Les "gentils interlocuteurs" ne manquent pourtant pas. Le voisin de palier, l'intendant de la résidence, le président du Conseil ont parfois le tort de ne pas se faire connaître à temps. A cet égard, la remise du dossier accueil peut être l'occasion d'un contact favorisant l'intégration. Avant que les institutions - commune, paroisse, associations - ne prennent le relais...

Trente ans après, Parly 2 affiche la prétention de demeurer un lieu de vie hors du commun. Puisqu'il est dit que la première impression est la bonne, pourquoi ne pas regarder davantage autour de soi et pratiquer une hospitalité digne de notre histoire, de notre image, de notre réputation?

Pour l'accueil, si chacun de nous faisait un petit effort, quand même... Jean-François PEUMERY

ASSEMBLEE GENERALE le 20 mai : IL FAUT PARTICIPER !



LE DOSSIER ACCUEIL : UNE NOUVELLE EDITION

Le dossier accueil fournit les informations nécessaires aux nouveaux Parlysiens lors de leur installation. Ils y trouvent les renseignements concernant la vie de tous les jours, les services propres à Parly 2 ainsi que des informations relatives aux moyens de communication et aux activités sportives et culturelles.

Le CSP (Conseil Syndical Principal) avait décidé en 1991, sous l'impulsion de son Président Jean-Pierre BARRERE, de créer un dossier accueil destiné à informer les nouveaux arrivants. Une mallette avait été distribuée aux membres des Conseils Secondaires des résidences, afin que ceux-ci puissent la remettre aux nouveaux copropriétaires lors de l'accueil.

Depuis cette époque, l'organisation générale de Parly 2 a été modifiée, notamment par la nomination d'un Syndic professionnel et le remplacement de l'Association "Animation de Parly 2" par la nouvelle Association "PARLY.COM" chargée de la communication et de l'édition de La Lettre de Parly 2.

La nouvelle édition du dossier accueil a été simplifiée afin de la rendre plus lisible pour les nouveaux Parlysiens, pas nécessairement experts des lois sur la copropriété, de leur terminologie, et des spécificités de Parly 2 avec son Conseil Principal, ses Syndicats Secondaires, etc.

Les Parlysiens locataires oubliés dans la première édition se verront remettre un dossier personnalisé, qui les informe de tous les services, règlements et activités sportives et cultu-

Bienvenue à ARRET P

relles de Parly 2, mais qui leur fait grâce de toutes les arcanes de l'organisation des syndicats de copropriétés.

Le nouveau dossier destiné aux copropriétaires comprend la lettre d'accueil du Président de résidence, l'histoire de Parly 2, l'organisation détaillée des Conseils Syndicaux Secondaires de résidences et du Conseil Syndical Principal pour les parties communes générales de Parly 2, tels les voies de circulation, les piscines, les tennis, les centres commerciaux, le centre culturel, etc.

Le rôle de l'intendant et l'organisation du service gérance y sont détaillés. De nombreux conseils et adresses utiles pour les services aident les nouveaux Parlysiens dans

leurs démarches et vie quotidienne. Enfin, après avoir détaillé les activités sportives et culturelles de Parly 2, la dernière partie prodigue des conseils pour mieux vivre ensemble et traite du règlement intérieur de la copropriété.

Le dossier destiné aux Parlysiens locataires comprend les mêmes informations, seuls les chapitres relatant l'organisation des syndicats de la copropriété sont allégés. Ces nouveaux dossiers seront dis-

ponibles dans le courant du printemps, pour qu'il puissent être distribués non seulement aux nouveaux arrivants, mais aussi à tous ceux qui ne sont pas encore familiarisés avec les prestations de Parly 2, et qui en feront la demande à leur Président de résidence.

Nous espérons que cette nouvelle édition recevra la plus large audience.

Michel TEXIER

MUTATIONS: STABILITE D'UN "NOYAU DUR"

Le volume des m u t a t i o n s annuelles incluant cessions, donations et successions se situe depuis une trentaine d'années, entre 7 et 8 % de l'ensemble des lots d'habitation.

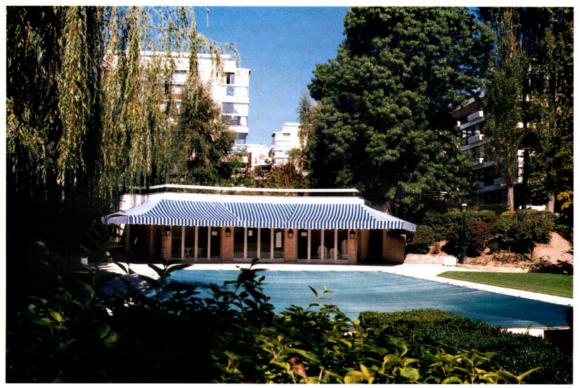
Au regard de ce constat, on est tenté de penser qu'un renouvellement quasi total des copropriétaires d'origine s'est aujourd'hui réalisé.

Or il n'en est rien. On remarque en

effet l'existence d'un "noyau dur" représentant 65 % de l'ensemble des copropriétaires qui est resté stable depuis plus de vingt années, la moyenne d'âge se trouvant de ce fait en progression notable.

Il est intéressant de constater que 30 % de copropriétaires investisseurs conservent leur patrimoine et que 15 % de copropriétaires résidents font confiance à Parly 2 puisqu'ils ont réinvesti sur place contribuant ainsi à la stabilité. Aujourd'hui près d'un copropriétaire sur deux est également bailleur.

Certaines résidences présentent une stabilité encore plus marquée telles :



AUTEUIL en Type 2 74 %
FOCH en Type 3 83 %

Les organes représentatifs de la copropriété ont bénéficié de ce phénomène; ainsi, le renouvellement des membres des conseils syndicaux s'est déroulé sans rupture, ce qui a permis de pérenniser une politique de gestion adoptée très tôt à Parly 2 et ayant pour objectifs l'amélioration permanente du confort et du cadre de vie, entraînant une valorisation du patrimoine.

Pierre GIBON



Compagnie Générale des Peintres Groupés 102, avenue Jean JAURES - 94851 IVRY-SUR-SEINE

> Tél. 01 49 87 45 50 Fax. 01 49 87 45 59

> > 公公公公公

Peinture - Ravalement - Isolation thermique des façades SA au capital de 3 360 000 F.

L'ACCUEIL AU CENTRE CULTUREL : C'EST QUOI AU JUSTE ?



Le "principe de base": sourire, écouter, prendre du temps pour expliquer, c'est ce que s'efforce de faire l'équipe du Club Ars même si elle est bien consciente de devoir faire toujours mieux...

- Accueil à la bibliothèque où le rôle d'écoute est souvent aussi important que le rôle culturel. De nombreuses personnes sont seules dans les résidences. Elles savent qu'elles peuvent venir chaque jour et qu'il y aura toujours quelqu'un pour les écouter. Discuter du dernier roman à la mode sera parfois un simple prétexte pour parler : qu'importe! (La discrétion fait aussi partie de cette écoute). De nombreuses amitiés se sont ainsi soudées.
- Accueil des enfants pendant les vacances scolaires pour des activités manuelles : moment privilégié où ils peuvent exprimer leurs joies et leurs difficultés à travers l'expression verbale ou manuelle, aidés par leur professeur animateur toujours à leur écoute.
- Accueil au club d'œnologie : chaque mois un dîner autour d'un viticulteur permet de retrouver d'autres amateurs de bon vin. Les tables, où l'on essaye de mettre les convives selon d'éventuelles affinités, sont souvent d'une

dizaine de personnes ce qui favorise les échanges sur le vin ou tout autre chose.

Accueil dans tous les cours, du bridge au scrabble, où les amateurs de ces jeux peuvent rencontrer d'autres amateurs.

- Accueil aux "Conférences-café": les responsables du Club offrent un café, espérant que cela facilitera la communication entre les adhérents, en attendant le début de la conférence.
- Accueil des étrangers, qu'il s'agisse de nombreuses jeunes filles (ou jeunes gens) au pair, ou bien d'étrangers et de leurs conjoints nommés en France. Leur professeur les fait beaucoup travailler mais cela ne l'empêche nullement d'être très attentif à leurs problèmes, à leur solitude parfois, à leurs difficultés d'être loin de leur famille. Cela vaut pour les petits déjeuners où chacun fait partager aux autres les spécialités de son pays tout en créant des amitiés.

C'est ainsi que nous avons accueilli l'an dernier une jeune fille chinoise (sur la photo) ChangZeng Zhu qui arrivait de son pays sans parler du tout le français. Petit à petit elle nous a fait découvrir ses nombreux talents : elle a en effet étudié aux Beaux Arts de Tien-Tsin et de Wuhu et s'est spécialisée dans le stylisme. Elle a été professeur d'art à Pékin, et a créé un

bureau de stylisme. Elle a eu plusieurs prix en art et en stylisme. Vous êtes invités à venir voir ses peintures qu'elle exposera au Club Ars du *5 au 18 avril*, acryliques, gouaches travail sur soie : ce serait la meilleure façon de lui montrer l'accueil français.

 Accueil d'artistes qui exposent sur nos cimaises qu'il soient d'ici ou d'ailleurs.

A propos d'exposition, ces mois-ci seront riches et diversifiés :

8 au 21 mars: Mme JORDAN exposera de belles aquarelles.

22 mars au 4 avril : Les ateliers d'aquarelles Thérèse JAUD et Marie-Guilène BERTOJO.

3 au 21 mai : Ghislaine LE LEVREUR présentera ses œuvres graphiques.

26 mai au 13 juin : Les ateliers de François BONNELLE et de ceux de Françoise LECAMPION présenteront des aquarelles, huiles, acryliques, gouaches dessins.

Conférences-café:

16 mars: Art et médecine.

13 avril: Troc aux grands magasins.

18 mai : Le bestiaire fantastique.

Tournois amicaux de bridge les mercredis à 20 h 30 :

24 février - 10/24 mars - 7 avril - 12/26 mai, 9/23 juin.

Les dîners d'ænologie à venir accueilleront des vignerons des régions suivantes :

19 mars Champagne - 8 avril Bandol - 27 mai Alsace.

Pour l'heure, le programme du théâtre à Paris n'est pas définitif. Mais il est probable qu'il se terminera en juin par un dîner sur un bateau afin de nous donner l'illusion, le temps d'une soirée, d'être partis en croisière et nous serons prêts à accoster au pays de l'Accueil!

Permanences: Lundi au vendredi:
10 h à 12 h & 14 h à 18 h.
Résidence Auteuil-Trocadéro Le Chesnay

☎ / Fax. : 01 39 54 43 47 Email: Club.Ars@Wanadoo.fr

Jacques CAULIER Françoise LERIDON





LETTRE, MINITEL, INTERNET:

QUAND ACCUEIL RIME AVEC... COMMUNICATION !

Sans doute parce qu'ils avaient conscience de fonder une communauté à nulle autre pareille, les Parlysiens ont d'emblée ressenti le besoin de communiquer. Dès l'origine de la copropriété est ainsi née l'idée d'un organe d'information édité par les premiers représentants de copropriétaires regroupés au sein du Conseil Général de l'époque : l'ancêtre du Conseil Principal d'aujourd'hui. Ainsi est paru le "Trait d'Union", une modeste feuille d'information ayant pris du volume avec le temps pour

devenir cette "Lettre de Parly 2" créée il y a plus de douze ans et dont vous avez entre les mains le numéro 38, déjà. A raison de trois parutions annuelles, cette revue en couleurs a pour vocation d'être un lien entre la copropriété et les habitants, voire entre les résidents eux-mêmes.

Editée à l'origine par l'Association l'Animation de Parly 2, la "Lettre" a retrouvé sa vocation première depuis qu'elle est rédigée, conçue, réalisée et distribuée par 1' Association

PARLY.COM, émanation du Conseil Syndical Principal. Elle reflète ainsi au plus près les préoccupations des Parlysiens qui peuvent bien entendu l'utiliser pour s'exprimer. Il ne tient qu'à eux d'y prendre la parole...

Sans doute est-il bon de préciser qu'au delà de sa présentation attrayante, conforme à l'image que les Parlysiens entendent propager pour préserver la valeur d'un patrimoine commun, les copropriétaires participent de façon toute symbolique au coût d'une édition soutenu par des annonceurs, partenaires ou fournisseurs exerçant pour la plupart leurs talents dans la zone de chalandise. Depuis plusieurs années, l'information par Minitel -3615 Parly2 - se voulait le complément moderne d'une communication interne passant par l'affichage dans les halls, par les appels de charges... et par l'édition de cette "Lettre" éprouvant malgré tout des difficultés à sortir du cadre géographique de la copropriété. Faute d'être réel-

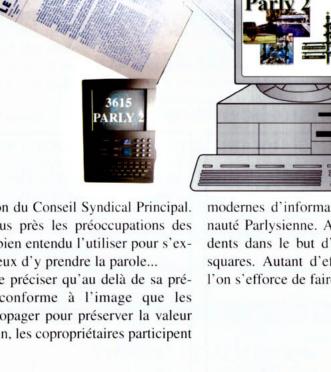
lement popularisé, le minitel n'a rencontré qu'un écho limité.

Les techniques évo-Internet...

luent... Et Parly 2 a son site Internet : www.parly2.com. Aujourd'hui doté de plus de 250 pages, ce site conçu et entretenu par des professionnels Parlysiens en partenariat avec l'Association des commerçants du Centre jouit désormais d'une réputation de sérieux, de qualité et d'esthétique qui lui a valu les honneurs de la presse spécialisée. La Lettre de Parly 2, Minitel, Autant de moyens

modernes d'information mis au service de la communauté Parlysienne. Autant de liens tissés entre les résidents dans le but d'améliorer les relations autour des squares. Autant d'efforts au service d'un accueil que l'on s'efforce de faire rimer ici avec communication...

Jean-François PEUMERY





EXPLOITATION CHAUFFAGE CLIMATISATION - VENTILATION CHAUFFAGE - FUMISTERIE PLOMBERIE - ETANCHEITE COUVERTURE-MH **EAUX ET ASSAINISSEMENT**

39, Bd de la Muette 95142 GARGES-LES-GONESSE Cedex / Tél. 01 39 86 96 20 Télécopie 01 34 45 21 98

A.V.F. (Accueil des Villes Françaises):

POUR QUI ? POUR QUOI ? COMMENT ?



Dany RICHOU.

Présidente d'A.V.F

Rocquencourt

La mobilité, à Parly 2, on connaît! Point n'est besoin de faire de grandes enquêtes pour le savoir, il suffit d'ouvrir les yeux. Toute l'année, mais plus particulièrement à partir du printemps et jus-

qu'à la fin de l'été, les camions de déménagement fréquentent assidûment nos résidences.

Cela, c'est la partie visible, mais il y en a une autre qui lui fait suite, plus discrète, plus longue et souvent plus difficile, c'est la période d'adaptation. Arriver quelque part, ce n'est pas seulement poser et disposer ses meubles, c'est aussi s'adapter à un nouvel environnement, retrouver ses marques, faire connaissance avec des nouveaux voisins (pas si facile !), ou concrètement trouver le spécialiste dont le petit dernier a besoin, connaître les horaires et les trajets des bus, ou bien trouver les renseignements sur les établissements scolaires de la commune... et ne pas se sentir abattu par l'isolement.

C'est à partir de ces constations, que quelques femmes ont créé les Accueils des Villes Françaises (A.V.F.) en 1964, à l'époque du mouvement de décentralisation qui impliquait beaucoup de changements de résidence. Depuis cette date les A.V.F. n'ont cessé de se multiplier, et sont aujourd'hui 600 (y compris les DOM-TOM).

Mais que sont les A.V.F. ?

Ce sont des associations -loi 1901apolitiques, non confessionnelles, animées uniquement par 20 000 bénévoles, et qui ont adopté en 1971 une charte commune. Leur logo est une marguerite stylisée sur fond bleu à l'intérieur de la France.

Leurs buts: Accueillir tous ceux qui changent de ville ou de pays / Améliorer les relations humaines / Privilégier un bénévolat compétent.

Leurs moyens: Lors des permanences, des hôtesses sont à la disposition des nouveaux arrivants pour leur fournir, ou les aider à trouver, les informations dont ils ont besoin.

Pour ceux qui souhaitent adhérer à l'accueil, sont proposées un certain nombre d'activités et d'animations variées, qui sont avant tous des moyens de rencontre, prolongeant l'accueil et facilitant la connaissan-



ce de la ville, la région et ses habitants. Les A.V.F. se situent parmi les grandes Associations socio-culturelles du pays, sont agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, et sont en liaison par l'intermédiaire de leur fédération nationale (UNAVF) avec les municipalités, les associations, consulats et ambassades, les organismes publics ou privés, et plus spécialement avec ceux ayant vocation de décentralisation. L'organisme de formation professionnelle continue de l'UNAVF lui permet d'assurer la compétence de ses bénévoles

C'est pour répondre à tous ces besoins, et dans ce même objectif que nous avons créé un A.V.F. à Rocquencourt. Il est encore bien jeune puisqu'il est né en 1996, mais déjà fort de ses 101 adhérents (très honorable pour une commune de moins de 4 000 habitants!) et plein de vitalité!!!

L'équipe de Rocquencourt A.V.F. Accueil

AU CHESNAY

Vous êtes nouvellement arrivés au Chesnay ou vous voulez mieux connaître votre ville et sa vie. L'Association Le Chesnay A.V.F. Accueil est là pour vous aider à vous intégrer, à vous plaire, par les contacts avec les anciens adhérents au cours de nos activités ou simplement durant les permanences.

Présidente : Isabelle GOBBI 2, square d'Arcole 5 01 39 55 91 94

Permanences: Club House (à droite de la piscine): Mercredi de 10 h à 12 h (sauf vacances scolaires).

ACTIVITES PRATIQUEES

ACI	VIIES FRAIIQUI	a E.O
Activités artistiques	Jeudi	2 01 39 54 84 13
Anglais moyen	Jeudi	1 01 39 54 43 60
Anglais conversation	Mardi	1 01 39 54 43 60
Bridge	Lundi et jeudi	1 01 39 54 03 73
Bridge initiation	Mardi	1 01 39 55 07 73
Club de lecture (groupe échanges)		1 01 39 55 03 74
Couture	Jeudi	1 01 39 55 47 68
Groupe Echanges	Soir et week-end	1 01 39 63 31 67
Patchwork	Mardi	2 01 39 55 98 89
Scrabble	Lundi et mardi	1 01 39 54 72 15
Sorties pédestres	Mercredi	a 01 39 55 09 96
Sorties cyclo	Mardi	1 01 39 55 09 96
Sorties culturelles		2 01 39 55 21 15

A ROCQUENCOURT

Deux permanences par semaine pendant les périodes scolaires (les mardis de 14 h à 16 h, le 1er samedi matin de chaque mois, les vendredis des autres semaines de 10 h à 11 h 30) à la Mairie de Rocquencourt (22 route de Versailles - ☎ 01 39 23 11 19).

ACTIVITES PRATIQUEES

Des activités très variées pour essayer de répondre aux goûts et aux envies de nos adhérents et leur permettre de se rencontrer autour de centres d'intérêts communs.

- Visites culturelles dans et autour de Paris : musées, expositions, châteaux... - Visite d'usines - Conférences diapositives - Conversations en langues étrangères : Anglais, Espagnol, Italien, et peut-être bientôt Allemand et Portugais brésilien.
- Séances d'initiation au bricolage Cours d'informatique
- Cafés à thème Randonnées pédestres

Des pots d'accueil tous les trimestres, auxquels tous les nouveaux arrivants de Rocquencourt sont conviés.

Et aussi beaucoup de bonne humeur, de sourires, de convivialité, et d'amitié...

N'hésitez pas à venir nous voir, même si vous êtes depuis longtemps dans la région. Nous avons besoin des habitants de plus longue date pour être un groupe d'accueil efficace auprès des nouveaux...

L'INTENDANT : PREMIER CONTACT...

L'intendant est, bien souvent, le premier contact du nouveau résident, après l'agence immobilière.

Il doit donc être accueillant, disponible et prévoyant.

Il reçoit les arrivants, et les informe sans tarder concernant :

- □ Leur emménagement, afin qu'il se passe le mieux possible pour eux, mais également pour le voisinage,
- □ Leur environnement médical (hôpitaux, cliniques, médecins de quartier, spécialistes, dentistes, etc.), commercial (commerces de proximité et grandes surfaces), éducatifs (écoles), sportifs (clubs de sport, piscines), et culturel (Club Ars),
- □ Leur vie dans la résidence, en particulier le règlement (voisinage, bruit, travaux), les modalités d'accès au tennis et à la piscine (obtention des badges).

L'intendant est là pour faciliter l'installation des résidents dans leur nouveau cadre de vie, en les informant de la liste des services pris en charge par la copropriété (chauffage, eau chaude, robinetterie, désinsectisation) et en leur communiquant au besoin un choix d'entreprises. S'ils arrivent d'un autre département, il est souhaitable de leur remettre un annuaire téléphonique, le journal municipal et La Lettre de Parly 2.

L'intendant n'accueille pas seulement les résidents, mais également les entreprises mandatées par le syndic pour

effectuer des travaux divers dans la résidence : il leur facilite l'accès des bâtiments, et veille à ce que chacun puisse accomplir sa tâche dans les meilleures conditions possibles, en respectant le calme de l'immeuble.

En résumé, l'intendant doit être la



personne capable de comprendre les problèmes des résidents, de quelque nature qu'ils soient, et les aider à les résoudre avec rapidité, efficacité et bonne humeur...

Jean-Pierre DAVAL

SAINT-JUST A CONCORDE

Mais pas pour couper les têtes. Avec l'intendant de sa résidence il s'accorde à orienter les nouveaux arrivants et à recevoir et à traiter avec les entreprises prestataires de services. Le pseudonyme d'André GAMBRELLE le suit depuis Polytechnique. Cet ingénieur X Ponts a effectué

une brillante carrière à Madagascar puis en Tunisie et en Algérie où il a vécu l'aventure des Ponts et Chaussées coloniaux.

Après un intermède à la Caisse des Dépôts, en charge du développement de l'agro-industriel, il repart en Guadeloupe pour terminer sa carrière à Paris, Directeur du Développement de la SEM 92 (Société d'Economie Mixte).

Cet homme applique dans la copropriété les principes de rigueur dans la gestion qu'il a pratiqué dans sa vie professionnelle.

Conscient de la valeur du patrimoine, il s'efforce d'aider le Syndic dans sa mission d'entretien et de valorisation.

Lorsque son Conseil Secondaire décide de

refaire les sept toitures terrasses, il les persuade d'étaler la dépense sur trois années ce qui est moins onéreux qu'une opération plus longue à crédit. Toutefois, cela, évite un blocage sur d'autres décisions importantes comme la mise en place de paraboles collectives.

Comme dans la plupart des résidences de Parly 2, les tâches sont réparties (travaux, espaces verts, nettoyages...). Il existe même un délégué aux relations extérieures qui, dans cette logique, n'est pas résident mais Président du Pré-Vert.

André GAMBRELLE ne veut pas perdre de temps en discours. Il se dépeint comme un technicien bénéficiant d'une large pratique de la négociation.

Pourquoi ne participe-t-il pas aux travaux de la commission technique ou chauffage par exemple ?

C'est très simple : d'accord pour s'impliquer fortement mais sans tomber dans le stakhanovisme. Car, cet homme applique la recette Montaigne : *mens sana in corpore sano* en s'adonnant à la gymnastique trois fois par semaine.

Sur l'avenir de Parly 2, il souhaite que soit dépoussiéré et actualisé le règlement de copropriété. Bien évidemment, la structure

originale de cogestion entre les différentes résidences, le Syndicat Principal et le Syndic doit perdurer afin de renforcer l'unité de cet ensemble qui demeure un exemple vivant d'harmonie au sein de la plus grande copropriété d'Europe.

Michel PRADAUD



NOTRE DAME DE LA RESURRECTION:



Une des missions primordiales de l'Eglise est l'accueil de tous sans exception. C'est une réalité au sein de l'église des Parlysiens Notre Dame de la Résurrection.

Une équipe a été formée à l'écoute et à l'accueil dernièrement et assure une permanence dans l'église même, le jeudi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h (hors vacances scolaires). C'est dans ce cadre que l'équipe a installé un stand dans le Centre Commercial pendant deux jours au moment de Noël afin d'être disponible auprès de tous ceux qui sont passés dans le mail.

Bien d'autres bénévoles participent à l'accueil dans des lieux divers là ou la demande est la plus forte : Lycée Professionnel Jean MOULIN, l'hôpital MIGNOT, le marché du Chesnay...

LA PAROISSE DE PARLY 2

Des repas partagés, réunissant des participants sur un même centre d'intérêt, sont organisés une fois par mois (le 3éme lundi de 20 h à 22 h au Centre Jean XXIII) et rassemblent au moins cent personnes à chaque fois.

Des mouvements religieux plus spécifiques d'Eglise participent d'une façon ou d'une autre à ce mouvement (préparation au baptême, et au mariage, organisation des obsèques, accueil aux célébrations). Autant d'occasions de rencontrer les nouveaux arrivants.

Le Père PIED précise sa conception de l'accueil de sa paroisse au Chesnay Rocquencourt :

"Pour nous, chrétiens, Jésus est venu sur terre pour révéler aux humains - à tous les humains quels qu'ils soient - le sens de leur dignité : ils sont tous des créatures aimées de Dieu. Ils sont tous enfants du même Dieu, enfants d'un même Père. Ils sont donc tous frères et sœurs.

Il ne suffit pas de le penser et de le croire : il faut le vivre. Et toutes les initiatives favorisant le respect, l'écoute, la reconnaissance, l'entraide vont dans ce sens là.

Et je m'en réjouis."

Paul ROBIN



Nous avons tant d'énergie à partager

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE

• GESTION TECHNIQUE D'IMMEUBLES :

Service global vous permettant d'obtenir des conditions financières plus attractives, avec trois atouts majeurs : le contrat de résultat évolutif et adaptable, la maintenance certifiée, la permanence du service.

COGÉNÉRATION CHAUD ET FROID URBAINS :

Cogénération - production combinée de chaleur et d'électricité - et production électrique décentralisée.

RÉSEAUX DE CHALEUR :

19 réseaux de chauffage urbain soit 302 km.

235, avenue Georges Clemenceau BP 4601 - 92746 NANTERRE CEDEX Tél.: 01 41 20 10 00 - Fax: 01 41 20 10 10

CREATION D'UN SERVICE D'ECOUTE ET D'ACCUEIL

Partant de l'idée que des situations de détresse, voire de quasi misère, existent dans notre copropriété sans être aussi identifiables qu'ailleurs, certains résidents ont eu l'idée de doter Parly 2 d'un service d'écoute et d'accueil.

L'image flatteuse de notre ensemble immobilier conduit volontiers à penser que ses habitants y vivent tous sinon dans la félicité, du moins sans la nécessité de recourir à l'aide sociale, à l'aide médicale gratuite, au R.M.I. ou à d'autres mécanismes de solidarité institutionnelle. Qu'il n'en soit rien n'est peut être pas susceptible d'être perçu par beaucoup d'entre nous, lorsque nous sommes un peu attentifs. Sommes-nous pour autant en mesure, lorsque nous le souhaitons, de susciter l'assistance à laquelle une personne ou une famille aurait droit, en provoquant, au besoin, l'intervention des services sociaux compétents?

Ce constat conduit à faire une proposition. Il s'agit de réunir quelques personnes de bonne volonté et disposant d'un peu de temps pour organiser une permanence dans les locaux du Conseil Syndical Principal de Parly Z. Espace d'écoute et d'accueil, elle est destinée à favoriser l'orientation des personnes en difficulté vers les centres communaux d'action sociale (C.C.A.S.) du Chesnay ou de Rocquencourt ou des structures plus spécialisées. Y seront reçus non seulement les personnes concernées, mais aussi les intendants, les élus des conseils ou toute autre personne souhaitant se manifester.

Un premier contact téléphonique est possible.

Si une participation à la mise en place d'une telle structure vous intéresse, si vous avez des idées à formuler.

N'hésitez pas à contacter :

Jacqueline ATTAL: 01 39 54 34 36

Jacques HOSSAERT : 01 39 55 91 65

Cécile ROBIN : 01 39 54 04 99

en les appelant de préférence le soir.



Peintures

Gommage Façades

4, rue Louis BLERIOT - 78130 LES MUREAUX Tél.: 01 30 99 42 22 - Télécopie: 01 30 99 42 24

CSA et SACEM : NE PAS CONFONDRE CHAMBRE D'HOTEL ET APPARTEMENT PRIVE



A la suite des articles parus dans le Parisien Libéré et les Nouvelles de Versailles les 21 et 23 décembre 1998 reprenant et expliquant la position de Parly 2 relative aux procédures intentées par les sociétés de droits d'auteurs et le CSA, ces organismes se sont exprimés dans la presse nationale.

La SACEM a obtenu un droit de

réponse dans la revue Satellites Info de janvier où elle renouvelle sa position qui assimile Parly 2 à un câblo-opérateur.

Une fois de plus, cette société privée confond chambre d'hôtel et appartement privé d'une part, antennes collectives de télévision et réseaux câblés d'autre part.

S'il paraît normal qu'un hôtel qui permet à ses clients de recevoir des programmes acquitte des droits d'auteurs, il en va autrement dans une copropriété comme Parly 2 qui donne la possibilité à ses résidents de

recevoir des chaînes de télévision dans leurs appartements.

Poursuivant sa logique, pourquoi la SACEM n'attaque-t-elle pas devant la justice les possesseurs d'antennes individuelles, satellites et hertziennes, au nom du recouvrement des droits d'auteurs?

La bataille de Parly 2 est exemplaire. Nous faisons confiance à la justice française pour qu'à l'avenir toutes les copropriétés et résidences puissent s'équiper sans contrainte juridique.

La copropriété de Parly 2 ne comprend pas l'acharnement de la SACEM et de l'ANGOA dont la procédure nuit surtout au développement des antennes paraboliques collectives.

Où est la faute puisque les installations collectives de télévision datent de la construction il y a trente ans. Et que la mise en place des paraboles collectives a été réalisée a l'occasion de la remise en état des installations existantes.

Et de quoi se mêle le CSA?

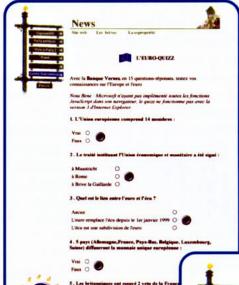
Depuis quand une assemblée devrait-elle remettre en cause l'harmonieuse disposition de nos antennes collectives qui desservent 30 à 40 foyers?

En quoi, la liberté d'informer et les techniques de communication desservant des logements privés devraient être soumis à la haute autorité du Conseil Supérieur de l'Audovisuel?

Michel PRADAUD



INTERNET: REVONS UN PEU...



Le site Internet www.parly2.com existe maintenant officiellement depuis un an et répond apparemment à notre attente; la preuve, plus de 5 000 connexions enregistrées tous les mois!

Les news, les plans d'accès ont naturellement le plus de succès. Il s'agit là d'informations pratiques, utiles, correspondant bien à la demande des Internautes.

Mais il faut savoir que la technologie ou certains dispositifs techniques peuvent aujourd'hui susciter de nouveaux besoins, présenter un

réel attrait ou faire évoluer sensiblement certains modes de communication.

Pour illustrer, quelques exemples, non pas choisis parmi les travaux de centres de recherche ou de laboratoires, d'avant-garde, mais visibles déjà sur certains sites et pourquoi pas sur celui de Parly 2 au-delà de l'an 2000... Rêvons un peu!

Tout d'abord, disposer d'un "webcam" : imaginez une caméra cadrant une zone représentative des aires de stationnement du Centre Commercial et susceptible de fournir périodiquement (tous les quarts d'heure, par exemple) sur votre écran d'ordinateur, une visualisation de la fréquentation des parkings...

Pratique, n'est ce pas! Au moyen de cette technique, TF1 vous fait aujourd'hui découvrir Paris, et des sites américains, les plages californiennes!

Ensuite, pouvoir se brancher et converser téléphoniquement à travers sa liaison Internet, à des tarifs bien différents de ceux pratiqués actuellement...

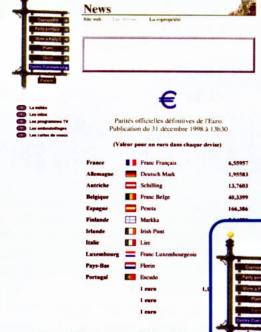
Economique, n'est ce pas ! Les offres de service, encore limitées

ajoutée, nécessitant des dépenses spécifiques pour leur mise en œuvre et difficilement compatibles avec les ressources actuelles. La logique voudrait alors que les bénéficiaires en supportent le coût! Mais nous n'en sommes pas encore là...

Aujourd'hui, le principe de PARLY.COM l'Association est connu: l'information et la communication à travers Internet ne coûtent rien aux copropriétaires de Parly 2; et aussi longtemps qu'elle bénéficiera de soutiens financiers, ce principe sera respecté et l'actualisation, voire l'évolution du site, maintenue au goût du jour comme vous avez pu le constater, et pourrez encore le remar-

Après les pages spéciales "Euro" du début de l'année, Mardi Gras donne l'occasion aux jeunes Internautes de se distraire et notre site soutiendra à sa manière la fête de l'Internet au printemps!

Louis SAUVEE



certes, commencent à apparaître.

Enfin, disposer d'un e.mail (adresse personnelle d'une messagerie électronique) libellé aux couleurs de Parly 2,du type slenoir@parly2.com...

La classe, n'est ce pas! Et un moyen sympathique de se distinguer. Certains de ces dispositifs intégrés ou associés à un site Internet constitueraient bien entendu des services dits à valeur



LES ASSEMBLEES DE COPROPRIETE

Les assemblées annuelles des 37 Syndicats Secondaires qui se sont tenues entre le 1er octobre et le 10 décembre 1998 ont connu, grâce à l'action relais des Conseils Syndicaux, une bonne représentation des copropriétaires. Trois syndicats seulement ont connu une représentation inférieure à 50 %, la moyenne générale s'établissant à environ 65% avec des pointes dépassant les 80 %. Cette constatation montre l'intérêt croissant que portent les copropriétaires à la vie de leur résidence et leur détermination à participer aux grandes orientations dans la gestion de leur bien commun.

Sur proposition des Conseils Syndicaux, répondant à l'attente des copropriétaires, des décisions entrant dans le cadre de la valorisation du patrimoine et de l'amélioration du confort ont été prises :

- Travaux de réfection et de remise aux normes des ascenseurs
- Réfection d'allées piétonnes
- Installation d'antennes paraboliques

Cette participation et l'importance des décisions sont des signes de bonne santé de la copropriété. En 1999, l'Assemblée Générale du Syndicat Principal se tiendra le 20 mai. Cette assemblée est importante pour Parly 2. Il faudra, en effet, décider de la mise en place d'une cogénération dans la chaufferie centrale.

Ce projet qui va aussi, dans le sens de la valorisation de votre patrimoine, puisque générateur d'économie, sera présenté de manière détaillée, lors de cette réunion à laquelle les copropriétaires sont appelés à participer en plus grand nombre.

Pierre GIBON

LA COGENERATION: UN BON PROJET

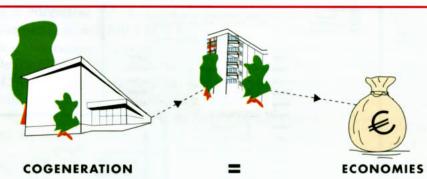
Depuis plus d'un an déjà, un Parlysien bénévole, Roland MARCILLE, la C o m m i s s i o n Chauffage et Pierre GIBON, Directeur du Syndic, travaillent d'arrachepied sur le projet de cogénération.

Parly 2.

cogénération.

Tous les détails techniques ont déjà fait l'objet d'explications dans les éditions précédentes de La Lettre de

Rappelons seulement qu'après une étude minutieuse des offres reçues, le CSP (Conseil Syndical Principal) a décidé à l'unanimité le choix de la société qui sera chargée de la cogénération (ELYO-COFRETH), ce qui



a permis de déposer un dossier auprès de l'EDF avant le 31 décembre 1998.

La facture d'énergie pour une année moyenne s'élève à 23 millions de Francs, la cogénération nous permettra de faire une économie sur cette facture de l'ordre de 20 % soit plus de 4 millions de Francs par an pendant une période minimum de douze ans.

Que reste-t-il à faire aux Parlysiens pour bénéficier de ces économies ?

Un simple vote positif pour le projet de cogénération à l'Assemblée Générale du 20 mai 1999.

Certains parmi

vous ont probablement lu dans la presse quelques articles selon le Gouvernement remettait en cause les avantages de la cogénération jugés trop favorables. Par chance le dossier Parly 2 a été présenté à l'EDF en temps utiles pour échapper à ce revirement.

Michel TEXIER

PERMANENCES DU CONSEIL SYNDICAL PRINCIPAL

Mardi: 10 h à 17 h 30 Jeudi: 10 h à 17 h 30 Samedi: 10 h à 12 h

2 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44

L'ASSOCIATION POUR L'ANIMATION :

QUELLE LEGITIMITE AUJOURD'HUI?

Fondée en 1988 par les membres du CSP (Conseil Syndical Principal des copropriétaires) sous la présidence de Jean-Pierre BARRERE, l'Association pour l'Animation de Parly 2 avait pour mission d'assurer des activités sportives et culturelles pour les Parlysiens, par les Parlysiens (fête des 20 ans de Parly 2, reprise de La Lettre de Parly 2, troupe théâtrale "MIMESIS", voyages, tournois de tennis et de golf, etc.).

Tout naturellement, le Président de cette Association était le Président du CSP, afin qu'il y ait unité de vue entre ces deux entités.

Peu de temps après sa démission du CSP, des divergences ne manquèrent pas d'apparaître entre la nouvelle présidence de Parly 2 et Jean-Pierre BARRERE qui, à la tête de l'Association pour l'Animation de Parly 2, entendait conserver toute autorité sur l'information véhiculée par la Lettre de Parly 2.

Après deux ans sous cette situation ambiguë, le Président de l'Association pour l'Animation de Parly 2, nous informait de son intention de "lâcher" La Lettre de Parly 2. Celle-ci fut reprise par une nouvelle Association baptisée PARLY.COM, dont les statuts bien clairs imposent que l'ensemble de ses instances soient composées de membres élus de la copropriété.

Depuis cette époque, les activités de l'Association pour l'Animation de Parly 2 se sont éloignées de Parly 2, au point qu'il ne subsiste pratiquement plus qu'un tournoi de tennis annuel, et une agence de voyages, tous deux animés par des personnes étrangères à Parly 2 et aux activités de moins en moins pratiqués par les Parlysiens : 1 % du nombre total des résidents participent en moyenne aux voyages...

I-Quelle légitimité pour l'Association pour l'Animation

de Parly 2 pour continuer d'utiliser les locaux destinés aux activités syndicales de la copropriété, alors qu'il n'y a pas de place pour accueillir notre Association PARLY.COM, son équipe Internet, ainsi que le service d'Ecoute et d'Accueil destiné aux Parlysiens en difficulté?

(Ces locaux sont destinés à la tenue de la permanence et des réunions du CSP, aux réunions des conseils de résidences et leurs assemblées générales, aux différentes commissions de la copropriété).

2-Quelle légitimité pour l'Association pour l'Animation de Parly 2 pour continuer de porter le nom de Parly 2, dont la copropriété avait autorisé l'usage tout naturellement à sa création, mais qui n'a plus lieu d'être en raison des distances prises par rapport à la copropriété ?

(En effet, de nombreux fournisseurs importants de Parly 2 continuent de faire la confusion entre PARLY.COM, association officielle de la copropriété, et l'Association pour l'Animation de Parly 2, versant à cette dernière des contributions de parrainages au lieu de les verser à la copropriété pour La Lettre de Parly 2).

La première question a été débattue en réunion de CSP et à la suite d'un vote quasi unanime, le Conseil a opté pour la signification à l'Association pour L'Animation de Parly 2 de devoir quitter les locaux dans un délai raisonnable.

Concernant l'appellation, soyons sûrs que Jean-Pierre BARRERE, dans un souci de clarté de transparence et de bon sens, abandonnera le nom de Parly 2, persuadé qu'il trouvera un qualificatif plus en adéquation avec l'activité actuelle de son association.

Michel TEXIER

GARAGES SOUS L'AVENUE DUTARTRE

Les garages situés sous l'avenue DUTARTRE ont été entièrement rénovés grâce à l'action du Conseil Syndical de cette partie de la copropriété de Parly 2 appelée G1. Aujourd'hui il reste des places disponibles (boxes fermés) probablement à cause de la proximité du Centre Commercial où stationnent gratuitement et abusivement trop de véhicules.

L'éclairage et la peinture ont été refaits, ce qui rend l'ensemble agréable et sécurisant pour le grand bien de ses occupants.

Ici aussi l'accueil fonctionne bien.

Emile BETTAN



ADIEU A UN PARLYSIEN CONNU...

Jacques MARCHESSEAU, de la résidence Passy, s'est éteint le 19 janvier 1999 à l'âge de 71 ans.



VENDRE, ACHETER, LOUER, faire GERER votre bien

ACHAT VENTE LOCATION GESTION

Vous avez envie de nous rencontrer, venez-nous rendre visite ou contactez-nous :



AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"
2, avenue Charles de GAULLE
78150 Le Chesnay
Tél: 01 39 54 43 46 - Fax 01 39 55 54 94



AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"

Centre Commercial Parly 2

78150 Le Chesnay

Tél: 01 39 55 48 00 - Fax: 01 39 55 54 94

CPH Immobilier a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire depuis 30 ans, a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.

Deux équipes de 9 négociatrices constamment à votre écoute, constamment informées des nouvelles lois et réglementations en vigueur, toujours disponibles pour vous permettre de trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.

CPH Immobilier c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un service Gestion-Locative et un service location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.

CPH Immobilier est incontournable à Parly 2. Quel que soit votre souhait, nous le concrétiserons.

3615 : CPH IMMO www.parly2.com/parly2/vivre/immo.html Email: cph@calva.net

La Lettre de Parly 2

Editée par l'Association PARLY.COM : Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex

Président : M. Pradaud, Directeur de la publication.

Vice-Président délégué : J.F. Peumery, Directeur de la rédaction.

Ont également participé à la réalisation de ce numéro : E. Bettan, J. Caulier, J-P Daval, J. Hossaert, F. Leridon, P. Gibon, C. Pitrou, D. Richou, P. Robin, L. Sauvée, M. Texier.

Photos: N. Broquin, Club Ars, CPH Immobilier.

Dessin humoristique : D. Lizambard.

GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95:

Création, maquette, réalisation, impression, mise sous film de La Lettre.

Publicité BANQUE VERNES : BANQUE VERNES

Publicité C.G.P.G : C.G.P.G Publicité CPH : CPH

Publicité FIR DEVELOPPEMENT : FIR DEVELOPPEMENT

Publicité GROUPE MIEGE : GROUPE MIEGE